



Département de la Nièvre
Communauté de Communes
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **11 décembre 2025**,

L'an deux mille vingt-cinq, le **onze** du mois de décembre à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 5 décembre 2025 par M. le Président, s'est assemblé à la salle des Fêtes Simone DAIGNAS de Mesves sur Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Marie-France LURIER – Mme Danielle ROY - M. Yves RAVET - M. Pascal KNOPP - M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Geneviève PARIS – M. Patrick RAPEAU - Mme Martine BOREL - M. Frédéric CASSERA – Mme Corinne COLONEL - Mme Martine LEROY – Mme Annie MILLIARD - Mme Stéphanie OUVRY - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - M. Bertrand FLANDIN - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD - M. Jean-Jacques BERTIN - Mme Nadège COQUILLAT - M. Robert CHOLLET - Mme Stéphanie CHAPUIS - M. Jacky SCHOLLER - Mme Jocelyne VERNAUX

Membres absents excusés : M. François DENIZOT - M. André BUISSON - M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD - M. Hicham BOUJILAT - M. Michel RENAUD - Mme Muriel BUISSON - M. Jean-Claude GILLONNIER - M. Thierry BEAUVAIS - M. Jean-Marc BAUCINO

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

M. Jan BOGERMAN remplacé par Mme Marie-Yvonne THEBAULT
Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond Le VAN

Membres ayant donné pouvoir :

M. Yannis BONNET à M. Gilbert LIENHARD
Mme Béatrice BOULOGNE à M. Frédéric CASSERA
M. Patrick PONSONNAILLE à Mme Martine LEROY
M. Jean-Pierre MARASI à Mme Annie MILLIARD
M. Frédéric AUCOUTURIER à M. Patrick RAPEAU
Mme Carole TABBAGH-GRUAU à Mme Stéphanie OUVRY
M. Alexandre BLANDIN à Mme Corinne COLONEL
Mme Pauline PABIOT à Mme Marie-France LURIER
M. Pascal FASSIER à Mme Nathalie LIEBARD
Mme Corinne SERRE à M. Patrick BONDEUX

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Mme Stéphanie OUVRY** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Clôture du budget annexe : Réseau d'initiative Publique - RIP

Le budget Réseau d'Initiative Publique a été créé en 2020 (Délibération n° 2020/27 - 02/04). Suite à la fin de la Délégation de Service Public 'Haut Débit ' à la date du 10 juillet 2019, la Communauté de Communes est devenue gestionnaire du réseau FTTO (fiber to the office).

Elle a donc assuré en direct l'exploitation du réseau de 21 kilomètres de fibre (FTTO) formant une boucle sur le territoire de Cosne Cours Sur Loire. Ce réseau compte 11 clients opérateurs et 1 groupement fermé d'utilisateur (GFU), correspondant à 40 contrats en bande passante, 10 en fibre noir et 2 en hébergement.

La Communauté de Communes a exercé cette compétence jusqu'à la validation du protocole de fin de Délégation de Service Publique, le versement d'une soulte et la mise à disposition du réseau à 3CNET.

L'excédent de fonctionnement de 2024 a hauteur de 223,33 € a été versé au budget général en 2025.

Les résultats de clôture estimés de 2025 sont :

- Section de Fonctionnement : 0,00 €
- Section d'investissement : 0,00 €

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et de la commission des Finances et après en avoir délibéré :

- **PRONONCE** la clôture du Budget Réseau d'Initiative Publique à la date du 31/12/2025
- **DEMANDE** la réintégration par le comptable public, de l'actif et du passif du budget annexe 'Réseau d'Initiative Publique' dans le budget général de la Communauté de Communes par écritures d'ordre non budgétaire
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette décision

Nombre de conseillers : 55
Présents : 36
Pouvoirs : 10
Votants : 46
Pour : 46
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président



Mme Stéphanie OUVRY, secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025

ID : 058-200067916-20251211-2025_11_12_02-DE

